

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

**MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

**A 19h00**

**A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE D'ESPONDEILHAN**

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'assurance de ma considération distinguée.

**Fait à Espondeilhan, le 10 octobre 2024**

**Le Maire, Christophe LLOP**



**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 septembre 2024.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1- Décision modificative n°2 - budget commune
- 2- Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- 3- Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour les agents de la filière Police Municipale
- 4- Questions diverses